



Compte-rendu réunion Lundi 4 Mai 2020

Reprise de l'école

Ecollectif BRIAND - Courbevoie

Voici ci-après le compte-rendu de la réunion avec l'inspecteur M. Lombardo, les intervenants de l'équipe de l'enseignement de la Mairie, du VAL, et **les associations de parents d'élèves**.

Présentation par M. l'Inspecteur et les services de la mairie du

« PROJET COURBEVOISIEN d'OUVERTURE DES ECOLES »

Ce projet s'inscrit dans un cadre national, départemental et enfin local selon le respect du protocole sanitaire (ci-joint pour votre information).

1. Pré-rentrée (uniquement enseignants)

Une pré-rentrée des enseignants aura lieu du 11 au 13/05 inclus.

Tous les enseignants (environ 420 sur Courbevoie) doivent reprendre leur poste à compter du 11/05 SAUF pour ceux qui seront exemptés sur prescription médicale (estimés à 50).

2. Rentrée échelonnée (enfants)

A compter du 14/05, rentrée échelonnée des élèves de façon suivante :

- 14/05 : Grandes Sections (Maternelles)
- 15/05 : CP (élémentaire)
- 18/05 : CM2
- 25/05 : tous les niveaux (sauf modifications)

Cette rentrée progressive va permettre d'évaluer les protocoles mises en place ; contrôler les flux des élèves, etc...

3. Rentrée élèves prioritaires

Quels sont les élèves prioritaires à compter du 11/05 ?

- Les enfants des personnels enseignants (40 environ) et communaux (47 environ) qui seront accueillis dès le 11/05 dans les écoles dont ils dépendent
- Les enfants des personnels soignants (50 environ) qui continueront d'être accueillis dans les écoles Molière (maternelle) et Lamartine (primaire) – ce groupe d'enfants existe depuis le début du confinement et va se poursuivre pour les semaines à venir. Les enfants n'intégreront pas leur école d'origine.

4. Calendrier de fréquentation et définition des groupes :

- Chaque classe sera divisé en 2 groupes (groupe A et groupe B)
- Scolarisation alternée avec 1 groupe en présentiel et 1 groupe en distanciel
- Scolarisation sur « 2 jours » : le groupe A sera accueilli les lundi/mardi et le groupe B les mercredi matin/jeudi et vendredi matin. Cette organisation sera alternée d'une semaine à l'autre.
- Ces groupes seront fixes ; les enfants du groupe A ne pourront aller dans le groupe B et vice-versa.
- C'est Uniquement par ces groupes en « vase-clos » que l'éventuelle propagation du virus sera limitée. En effet, le nombre de contacts sera faible pendant la permanence dans les locaux scolaires (pas d'interaction entre enfants de classes et groupes différents)
- Ces groupes constitués par les enseignantes et le directeur sont primordiaux et vont conditionner les semaines d'école.



5. Conditions d'accueil dans les écoles (selon les règles strictes du protocole sanitaire) :

- 15 enfants par groupe maximum
- Arrivée des enfants par classe/groupe de façon échelonnée le matin / sortie échelonnée le soir également
- 1 enfant par table ; espacement des table de travail (1 mètre minimum)
- Installation de protection/box en plexiglass (commande en cours d'approvisionnement) afin d'équiper toutes les tables des classes des élémentaires
- Aménagement des espaces classe / couloir / cour / etc. avec une signalétique claire
- Savon à disposition à côté de tous les points d'eau dans toutes les écoles
- Essuie-mains jetables
- Produits sanitaires en stock suffisant avec un protocole précis d'utilisation pour les personnels communaux en charge du nettoyage
- Toutes les écoles sont en cours de nettoyage et désinfection
- Accueil devant chaque école au niveau de la grille avec mise en place de file d'attente et barrières pour gérer le flux des parents
- Aucun accueil à l'intérieur des écoles
- Personnel des écoles équipé des masques de protection
- Le temps d'enseignement dans ces conditions sera légèrement réduit par rapport aux conditions habituelles.

6. Continuité pédagogique pour la future période

- Poursuite des apprentissages fondamentaux - consolidation / fortification de ces apprentissages avec comme objectif que l'ensemble de ces fondamentaux sont acquis pour le futur passage en classe supérieure.
- **Ces fondamentaux sont basés sur le « LIRE / ECRIRE et COMPTER.**
- Les enseignantes continueront d'envoyer le travail au groupe qui sera en distanciel et également pour les enfants qui ne reprendront pas l'école.
- Cependant, les enseignantes ne maintiendront pas les classes virtuelles puisque l'enseignement est dispensé en présentiel en priorité.
- Il est précisé que les enseignantes qui ne pourront reprendre leur poste poursuivront l'enseignement à distance comme actuellement.

7. Pause méridienne et restauration scolaire

Pour les enfants qui se restaureront à l'école, ceux-ci prendront leur repas à leur table de classe.

- Un repas FROID (pas de sandwich et différent tous les jours) leur sera servi par les agents. Ce repas comportera les 5 composantes habituelles (1 entrée / 1 plat principal / 1 garniture / 1 produit laitier / 1 dessert). Il pourra leur être servi de temps en temps des petits biscuits en plus ou encore un paquet de chips afin de rendre ces repas légèrement plus joyeux !
- Déroulement de la pause : les enfants iront en récréation ; pendant ce temps, la classe sera nettoyée et désinfectée par les agents ; service des plateaux à chaque table ; déjeuner des enfants à leur table ; nouvelle pause en récréation pour nouveau nettoyage/ aération et désinfection des espaces de travail.
- Cette pause se fera également par roulement sur toutes les classes pour minimiser le nombre d'enfants dans la cour en même temps.
- Enfants ayant un PAI : nous sommes informés que les repas ne pourront pas être stockés dans les réfrigérateurs et ne pourront être réchauffés dans les micro-ondes pour des raisons d'hygiène. Un protocole avec tous les détails sanitaires sera transmis à chaque famille dans les prochains jours.
- Les paniers repas ne seront pas acceptés pour des raisons sanitaires.



8. Récréations

Elles seront maintenues et organisées dans le respect du protocole sanitaire (marquage au sol / barrières, etc...). Les récréations seront alternées par roulement par classe et par niveau de façon à avoir le moins d'enfants possible ensemble dans la cour en même temps.

- Précisions apportées pour les maternelles à titre d'exemples : interdiction des jeux de cour, toutes les structures seront interdites, tous les matériels type vélos ou autres seront interdits également.

9. Quid de l'accueil des élèves à besoin particulier (enfants porteurs de handicap)

- Les enfants seront accueillis dans leurs écoles respectives sans aucune restriction pour les classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) et UPO2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants).
- De même pour les enfants ayant un AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), leur accueil est assuré et les AESH reprennent leur poste dès le 11/05 avec les enseignantes.
- Une analyse au cas par cas sera faite pour les enfants en classe TSA (troubles du spectre autistique) ; les familles seront contactées individuellement.

10. Précautions sanitaires

L'ensemble des gestes barrière sera respecté ; cependant M. l'Inspecteur met l'accent sur **LE RÔLE IMPORTANT DES PARENTS POUR LA SENSIBILISATION DES GESTES BARRIÈRE AUPRES DES ENFANTS . CET ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF EST PRIMORDIAL.**

11. Activité physique durant l'enseignement

Aucun jeu collectif n'est autorisé ; il est préconisé de le remplacer par des activités de relaxation / respiration / étirements, etc.... cela sera à la discrétion de l'enseignant de maintenir ce temps ou non.

12. Quid des fratries

Un « inventaire » des fratries par école sera fait par les directeurs de façon à ce que les fratries soient DANS LA MESURE DU POSSIBLE sur un rythme identique ; attention il est bien précisé que cela sera difficile à être pris en compte si les fratries sont sur 2 écoles différentes. Il est conseillé de prendre contact avec les enseignants de vos enfants et de leur préciser la présence de la fratrie dans l'école et les classes fréquentées.

13. Choix des parents sur le retour des enfants à l'école

Votre choix sur le retour de votre enfant à l'école pourra à tout moment être modifié. Il vous conviendra de prévenir l'enseignante et le directeur de l'école.

Exemple : si vous ne souhaitez pas remettre votre enfant à l'école de suite mais que pour des raisons qui vous sont propres vous souhaitez le remettre début juin, vous en aurez le droit.

14. Suspicion de cas de Covid 19

Si une suspicion de cas de Covid-19 est détecté sur un élève, toutes les dispositions prévues dans le protocole sanitaire seront mises en place (cf p.60) par les autorités sanitaires

15. Périscolaire (garderie du matin / garderie du soir / centre de loisirs et NAP) et étude (pour les élémentaires). A ce jour, voici les informations communiquées :

- Garderie du matin : non assurée
- Garderie du soir : à l'étude - la décision sera connue d'ici la fin de semaine
- Centre de loisirs : à l'étude - la décision sera connue d'ici la fin de semaine
- NAP : à l'étude - la décision sera connue d'ici la fin de semaine
- Etude : non assurée car l'effet groupe ne peut pas être respecté



Nous laissons à chaque parent le soin de prendre sa décision avec l'ensemble des informations partagées et les conditions d'accueil des enfants dans les écoles.

Petite précision : une communication de la part des têtes de liste des représentants des parents d'élèves vous parviendra très prochainement avec des informations plus spécifiques sur la reprise dans l'école de votre enfant.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour tout questionnement ; nous essaierons d'y répondre le plus clairement possible !

Prenez soin de vous et de votre famille !

Bien à vous

Coraline Mastropasqua - Présidente APIFA

Et l'ensemble équipes APIFA des écoles Rodin, Les Fauvelles, Jean de la Bruyère, Joachim du Bellay et Pierre de Ronsard

www.apifa-courbevoie.fr